

Pique-nique de rue - 11 septembre 2026

Demande de manifestation publique (DMP)

A retourner dûment complété et signé à l'adresse

manifestations-publiques@mairie-bordeaux.fr **avant le 30 juin 2026**

Face au succès des pique-niques de rue, se déroulant dans l'ensemble des quartiers de Bordeaux, les organisateurs sont invités à prendre connaissance des modalités de prêt de matériel de la ville.

I. Informations sur l'évènement

A. L'évènement

- Date de l'évènement : **VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2026**
- Heure(s) d'ouverture et de fermeture au public :
 - Heure de montage :
 - Heure de démontage :
- **Jauge attendue** (*nombre de participants estimé*)
Au total sur la durée du pique-nique :
Au maximum en simultané :
- **Lieu souhaité** :
Merci de de bien indiquer le nom de la place, de la rue, ou portion de rue (numéro X au numéro Y).

B. L'organisateur

- Nom de l'organisme ou de l'organisateur :
- Email :
- Téléphone :
- Adresse postale :

- **Personne en charge du dossier / demandeur**
 - Prénom - NOM :
 - Email :
 - Téléphone :

II. Dispositifs mis en œuvre

A. Matériel mis en place par l'organisateur

- Installez-vous du **matériel pour l'organisation** de votre pique-nique ? Oui / Non

Si oui, merci de lister la totalité du matériel mis en place :

B. Sollicitation des services de la Ville de Bordeaux

- Sollicitez-vous les services de la Ville de Bordeaux pour l'organisation de votre pique-nique ?
Oui / Non

> Si oui > merci de saisir **les demandes et quantités souhaitées** ci-dessous :

MOBILIER FESTIF			
Tables 1,80m	=	Chaises	=
		Bancs	=

- Lieu souhaité de livraison (stockage du matériel) :

La demande de prêt de matériel sera étudiée par les services et soumise aux contraintes de disponibilité.

C. Buvette et moyens de restauration

- Le pique-nique de rue disposera-t-il d'une **buvette ou de moyens de restauration** ? Oui / Non

Si oui

> Précisez le type : Buvette / Buffet / Food-trucks / Stands / Stands de dégustations

> Une **consommation d'alcool** sera-t-elle proposée ? Oui / Non

Si oui > merci de saisir et transmettre une demande d'autorisation d'ouverture d'un débit temporaire de boissons (disponible sur bordeaux.fr)

Date et heures d'ouverture de la buvette ou de l'espace servant de l'alcool :

D. Déchets - Propreté

- Quelles dispositions avez-vous prises pour le **nettoyage du site** ?
 - Nettoyage par l'organisateur
 - Nettoyage via un prestataire
 - ...
- Quelles solutions avez-vous prises pour de **gestion et la collecte des déchets** ?
 - Installation de poubelles/conteneurs
 - Tri sélectif
 - Collecte des déchets gérée par l'organisateur
 - Collecte des déchets gérée par un prestataire
 - ...

E. Emissions sonores

Merci de respecter les prescriptions indiquées dans la fiche « Diffusion de musique amplifiée » disponible sur bordeaux.fr.

- Avez-vous prévu une **diffusion de musique amplifiée** ? Oui / Non

> Si oui, veuillez renseigner les items suivants :

- Heure de début d'émission :
- Heure de fin d'émission :
- Durée totale de l'émission sonore :

III. Stationnement, encadrement / sécurité

A. Mesures de stationnement et de circulation

- Dans le cadre de votre pique-nique de rue, **faut-il interdire ou réserver des places de stationnement** ? *Oui / Non*

> Si oui, précisez les emplacements (n° et noms de rues) ainsi que les jours et heures :

- Le pique-nique de rue a-t-il un **impact sur la circulation** (automobile, cycliste) ? *Oui / Non*

- Précisez les voies impactées (Noms de rues, places...) ainsi que les jours et les heures :

- Celui-ci impacte-t-il une **ligne de transport en commun** (tramway, bus) ? *Oui / Non*

> Si oui, précisez les lignes impactées :

B. Encadrement

- Coordonnées du **responsable de la sécurité présent sur site**

- Prénom et NOM :
- Téléphone portable :

IV. Engagements éco-responsables

Conscient de l'impact de toute manifestation publique sur l'environnement, je m'engage à :

Cochez les engagements que vous prenez (les mesures en gras sont fortement recommandées).

Choisir un site	de taille adaptée	
	sécurisé ou aisément sécurisable	
	limiter les nuisances au voisinage	
	à proximité du public	
	doté des fluides nécessaires (électricité, eau, gaz,...)	
Promouvoir la manifestation	accessible en transports en commun	
	par voie électronique	
	limiter la diffusion papier	
Faciliter le transport	sur papiers recyclés ou éco-labellisés	
	par autres moyens (précisez) :	
	inciter à utiliser les transports en commun en fournissant des informations sur les lignes et les horaires.	
Utiliser des produits éco-compatibles	inciter à utiliser le vélo et autres déplacement doux	
	organiser un dispositif de transport en groupe	
	en juste quantité pour éviter tout gaspillage	
	réutilisables : gobelets type éco-cups, gourdes, couverts, serviettes, etc.	
Maîtriser les consommations	biodégradables ou compostables	
	de provenance locale	
	bio ou issus du commerce équitable (pour les produits alimentaires)	
	en matériaux recyclés ou éco-conçus (pour les équipements)	
	éviter les groupes électrogènes et privilégier les solutions énergétiques durables (branchement au réseau local...)	
Gérer les déchets	éviter le chauffage et la climatisation	
	utiliser l'éclairage existant	
	recourir à des éclairages basse consommation	
	limiter les consommations d'eau et d'énergie (électricité) par des mesures de contrôle et une gestion rigoureuse	
	éviter les emballages superflus en mettant en place des alternatives réutilisables ou en vrac pour tous les produits consommés	
	encourager les participants à apporter leur propre contenant réutilisable pour éviter l'usage de vaisselle jetable	
Réduire les nuisances	installer les poubelles/conteneurs nécessaires	
	mettre en place un tri sélectif avec des consignes claires pour tous les participants (tri, ordures ménagères, compostable).	
	poser des cendriers visibles et accessibles	
	prévoir l'enlèvement des déchets	
	mesurer le niveau sonore de la manifestation	
Sensibiliser à l'environnement	sensibiliser le public au respect du voisinage prévoir de rendre le site prêté dans son état d'origine	
	former les organisateurs / intervenants / bénévoles à la démarche	
	informer les participants des bonnes pratiques	
	mettre en place des actions de sensibilisation pour encourager les comportements écoresponsables	
Améliorer la solidarité et la citoyenneté	communiquer sur les mesures prises	
	faciliter l'accès des personnes handicapées : accessibilité aux installations (toilettes, rampes d'accès, transport)	
	faciliter l'accès des publics en situation de précarité, jeunes, personnes âgées (tarifs réduits / actions de soutien)	
	favoriser la mixité sociale ou générationnelle	
	développer des partenariats locaux et durables	

V. Engagement et signature

Rappel : L'organisateur (hors collectif de riverains et particulier) devra avoir souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile ou spécifique et transmettre l'attestation en annexe de ce dossier.

Prénom - NOM :

Date :

Signature :